

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2019

Date de convocation et d'affichage : 05 juillet 2019

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 02.

Présents :

Mmes BETTINGER Sylvianne, BEURY Jeanne-Laure, BLUM Catherine, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine, LEROY Marie-Thérèse, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, PETIT Sandrine, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RABAT-ARTAUD Nadia, ROBERT Isabelle, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, SEBBARI Samira, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, FARINE Bruno, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GAURIER Claude, GATOUILLET Marcel, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, HANDEL William, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, LEPRINCE Didier, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RICHARD Olivier, RIGAUD Jacques, ROBLET Bernard, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SEBEYRAN Marc, SERRA Frédéric, SUBTIL Bruno, VAN de ROSTYNE Alain, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZWALD Jérémy

Représentés : TRIBOT Philippe par COQUILLARD Gérard, BRANLE Christian par TRESSOU Marie-Hélène, ROTA Colette par MORET André, VETTER Claude par SIMON Chantal, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno

Sont excusés et ont donné pouvoir : BLASCO Thierry à BLASSON Christian, BOUCHOT Chantal à JOLLIOT Marie-France, URBAIN Sandrine à ROBLET Bernard, DEMOISSON Daniel à BLANCHARD Dominique, PAUTRAS Marie-Françoise à SEBBARI Samira, SAUVAGE Philippe à MOCQUERY Bernard, DRAGON Jean-Luc à GREMILLET Annie, DUQUESNOY Olivier à ROUSSELOT Nicole, ARNAUD Jean-Jacques à LEIX Jean-François, MOSER Alain à RABAT-ARTAUD Nadia, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BAZIN-MALGRAS Valérie à HELIOT-COURONNE Isabelle, BRET Marc à LE CORRE Marie, GONCALVES José à GARIGLIO Elisabeth, HONORE Nicolas à SERRA Frédéric, LEMELLE Flavienne à BOISSEAU Dominique, LEYMBERGER Brigitte à GRANDPIERRE Elisabeth, MENUUEL Gérard à BAUDOUX Bruno, OUAHAH Karima à ROUVRE Annie, PATELLI Lise à BEURY Jeanne-Laure, THOMAS Christine à PORTIER-GUENIN Françoise, FAURE Gilbert à MEIRHAEGHE Jean-François

Excusés : DESROUSSEAU Pascal, GERARD Fabien, RESLINSKI Jean-François, GRIENENBERGER Daniel, REHN Yves, CHAPLOT Roland, BACHMANN Jean-Marie, TRUELLE Hubert, GACHOWSKI Jacques, FRAPIN David, ROYERE Raynald, SCHMITT Philippe, SPILMANN Marcel, SIMON Véronique, AMILHAU Marie-Pierre, MARTINOT Bruno, RICHARD Sophie

Absents : FEVRE Dolly, PARIGAU Jean-Louis, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, BAILLY Jean-Marie, MANDELLI François

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°17	Dispositif de cofinancement structurant - Modalités d'attribution - Attributions 2019
RAPPORTEUR	Guy DELAITRE

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
92	114	114			

Ce rapport est voté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2019

**DISPOSITIF DE COFINANCEMENT STRUCTURANT
MODALITES D'ATTRIBUTION
ATTRIBUTIONS 2019**

Annexe : tableau récapitulatif des attributions précédentes

Exposé :

1. Modalités d'attribution des fonds de concours au titre du soutien aux équipements structurants / modification

Par délibération n° 15 du 9 mars 2017, le Conseil communautaire a adopté les nouvelles modalités de mise œuvre du dispositif de cofinancement structurant en faveur des équipements de l'agglomération troyenne sous maîtrise d'ouvrage des communes membres de Troyes Champagne Métropole.

Les modalités de mise en œuvre telles qu'approuvées font mention :

A/ d'un délai d'éligibilité du fonds de concours fixé à 24 mois maximum suivant la délibération d'attribution rendue exécutoire et pouvant être prorogé sur demande motivée de la commune.

Afin de rationaliser et optimiser la gestion budgétaire des fonds de concours, il est proposé d'apporter la modification suivante :

« Le délai d'éligibilité des fonds de concours est fixé au 30 septembre de l'année N+2 suivant l'attribution par le Conseil communautaire. Il peut être, exceptionnellement, prorogé sur demande motivée de la commune. »

B/ d'une attribution sur production des dossiers techniques complets, après attribution et notification des marchés et d'un ordre de service de démarrage des travaux.

Il est proposé d'apporter la modification suivante :

« L'attribution d'un fonds de concours se fait sur production des pièces contractuelles : dossiers techniques complets après attribution et notification des marchés ou devis signés ainsi qu'un ordre de service de démarrage des travaux, ou un écrit de la commune ordonnant à l'intervenant le démarrage des travaux. »

2. Attributions 2019

Par délibérations n° 15 du 23 mars 2018 et n° 7 du 18 septembre 2018, le Conseil communautaire a adopté les nouvelles modalités de mise en œuvre du dispositif de cofinancement structurant en faveur des équipements de l'agglomération troyenne sous maîtrise d'ouvrage des communes membres de Troyes Champagne Métropole.

Pour l'année 2019, les crédits nécessaires au versement des fonds de concours attribués au titre de ce dispositif s'élèvent à 2 219 157 € et sont inscrits au chapitre 204 du Budget Primitif.

Compte-tenu de l'éligibilité des opérations et de la complétude de 9 dossiers, il vous est proposé d'attribuer les fonds de concours aux communes pour les opérations indiquées ci-après :

Communes de moins de 1 000 habitants

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Fontvannes - Installation d'un terrain multisport, d'un parcours santé et de jeux pour enfants

La commune envisage l'installation d'un terrain multisport y compris la pose d'un gazon synthétique et de trois pare ballons. Par ailleurs, il sera aménagé un parcours de santé de 9 agrès, et de deux structures de jeux pour enfants.

Les structures pour enfants sont composées :

- d'un jeu sur ressort tortue de 5 places
- d'un jeu fourni comprenant un toboggan, un filet à grimper, une échelle pour accéder à la plateforme et de tubes à glisser en forme de pattes.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 16 juillet 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 69 277 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 13 855 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de La Vendue-Mignot - Aménagements de l'Allée de la Tuillerie

La commune envisage des travaux d'aménagement de l'Allée de la Tuillerie rendus nécessaires par la présence de rétention d'eau boueuse par temps de pluie.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} juin 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 6 535 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 1 307 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Laines-aux-Bois - Aménagement de jeux pour enfants

La commune souhaite installer des jeux pour enfants pour l'Espace loisirs composé de :

- deux jeux sur ressort
- un château de 3 jeux (avec escaliers, maison et toboggan)

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 13 avril 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 12 094 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 2 419 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Macey - Renforcement de l'éclairage public au hameau de Mesnil-Vallon

La commune envisage le renforcement de l'installation communale d'éclairage public des rues de Champagne, Jean Moulin et des Améraudes situées au hameau de Mesnil-Vallon.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} avril 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 9 283 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 1 857 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Montiéramey - Travaux de rénovation énergétique du bâtiment scolaire

La commune envisage la réalisation de travaux pour la rénovation énergétique du bâtiment scolaire par le remplacement des menuiseries en aluminium de la façade avant.

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 10 avril 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 18 825 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 3 765 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Ruvigny - Installation d'une aire de jeux fitness

La commune envisage l'installation d'une aire de jeux fitness pour adultes composée de trois agrès (ski de fond, barres parallèles, bicyclette).

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 15 mai 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 3 750 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 750 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Villacerf - Aménagement et accessibilité de la ruelle du Souty

La commune envisage des travaux d'aménagement de la ruelle Souty en vue de permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la maternelle, à la cantine et aux espaces de loisirs (terrain de pétanque, terrain de tennis, jeux pour enfants)

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} mai 2019.

L'assiette éligible du projet est estimée à 134 379 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 26 876 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Villechétif - Enfouissement et renforcement de l'éclairage public de la rue de la Croix

La commune envisage l'enfouissement et le renforcement de l'éclairage public de la rue de la Croix

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} septembre 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 132 958 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 26 590 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Communes de plus de 2 000 habitants

- Attribution d'un fonds de concours à la Commune de La Rivière-de-Corps - Aménagement du giratoire de la ZAC « Le Parc de la Vienne »

La commune envisage de réaménager le giratoire à l'entrée de la ZAC « Le Parc de la Vienne ».

Une autorisation de démarrage anticipé a été accordée à compter du 1^{er} octobre 2018.

L'assiette éligible du projet est estimée à 100 094 € H.T.

Conformément aux règles du guide des aides, un fonds de concours d'un montant de 20 019 € est proposé, soit 20 % de l'assiette éligible.

Décision

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER les modifications apportées quant au délai d'éligibilité et modalités d'attribution des fonds de concours au titre du dispositif de cofinancement structurant ;**
- **D'ATTRIBUER au titre du dispositif de cofinancement structurant 2019, les fonds de concours dont les bénéficiaires, objets, montants et taux figurent en détail dans le tableau récapitulatif ci-dessous :**

Proposition d'attribution de fonds de concours au titre du dispositif de cofinancement structurant 2019											
Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Conseil communautaire du	Total de l'opération			Programme 2019			Programme 2020		
			Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours solicités	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués
Communes de moins de 1 000 habitants											
Fontvannes	Installation d'un terrain multisport, d'un parcours de santé et de jeux pour enfants		69 227 €	20%	13 855 €	69 277 €	20%	13 855 €			
La Vendue-Vignot	Aménagements de l'Allée de la Tuilerie		6 535 €	20%	1 307 €	6 535 €	20%	1 307 €			
Laines-aux-Bois	Aménagement de jeux pour enfants		12 094 €	20%	2 419 €	12 094 €	20%	2 419 €			
Macey	Renforcement de l'installation communale d'éclairage public rues de Champagne, Jean Moulin, des Améroudes - Hameau de Mesnil-Valon		9 263 €	20%	1 857 €	9 263 €	20%	1 857 €			
Montfermeil	Rénovation énergétique du bâtiment scolaire - remplacement de menuiseries		18 825 €	20%	3 765 €	18 825 €	20%	3 765 €			
Ruvigny	Installation d'une aire de jeux fitness pour adultes		3 750 €	20%	750 €	3 750 €	20%	750 €			
Vilacert	Aménagement et accessibilité de la rue de la Souty		134 379 €	20%	26 876 €	134 379 €	20%	26 876 €			
Villechétif	Entoussement et renforcement de l'éclairage public de la rue de la Croix		132 952 €	20%	26 590 €	132 952 €	20%	26 590 €			
Sous-total 1								77 419 €			0,00 €
Communes de plus de 2 000 habitants											
La Rivière-de-Corps	Giratoire de la ZAC "Le Parc de la Vienne"		100 094 €	20%	20 019 €	100 094 €	20%	20 019 €			
Sous-total 2								20 019 €			0,00 €
TOTAL (1 + 2)								97 438 €			0,00 €

- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant, à signer tous documents administratifs, juridiques ou financiers en application du présent exposé.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

ANNEXE

Rappel des fonds de concours attribués au titre du dispositif de cofinancement structurant en 2019

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Conseil communal du	Total de l'opération			Programme 2019			Programme 2020		
			Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours sollicités	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués
Communes de moins de 1 000 habitants											
Laines-aux-Bois	Travaux d'accessibilité du cimetière	18/03/19	8 628,40 €	20,00%	1 725,68 €	8 628,40 €	20,00%	1 725,68 €			
Longeville-sur-Magne	Aménagement et d'isolation de la salle du conseil	14/06/19	14 962,00 €	20,00%	2 992,00 €	14 962,00 €	20,00%	2 992,00 €			
Longeville-sur-Magne	Réhabilitation des dépendances de la mairie	14/06/19	15 662,00 €	20,00%	3 132,00 €	15 662,00 €	20,00%	3 132,00 €			
Longeville-sur-Magne	Travaux de réfection du trottoir rue du Champ Prieur Travaux de réfection de la plateforme Place de la Mairie	14/06/19	5 656,00 €	20,00%	1 131,00 €	5 656,00 €	20,00%	1 131,00 €			
Montgoux	Travaux de mise en conformité de l'accessibilité du bâtiment Mairie pour les personnes à mobilité réduite	18/03/19	147 430,00 €	20,00%	29 486,00 €	147 430,00 €	20,00%	29 486,00 €			
Roilly-Saint-Loup	Création d'une voie piétonne pour un accès à la salle des fêtes	18/03/19	6 056,80 €	20,00%	1 211,36 €	6 056,80 €	20,00%	1 211,36 €			
Saint-Jean-de-Bonneval	Travaux de mise en accessibilité de l'église	18/03/19	7 846,88 €	20,00%	1 569,38 €	7 846,88 €	20,00%	1 569,38 €			
Saint-Pouange	Réhabilitation de la mairie	18/03/19	2 743,00 €	20,00%	548,60 €	2 743,00 €	20,00%	548,60 €			
	Installation d'une aire de jeux	18/03/19	11 859,10 €	20,00%	2 371,82 €	11 859,10 €	20,00%	2 371,82 €			
	Travaux de voirie	18/03/19	19 163,50 €	20,00%	3 832,70 €	19 163,50 €	20,00%	3 832,70 €			
	Travaux d'aménagement de la circulation dans la commune	18/03/19	28 171,00 €	20,00%	5 634,20 €	28 171,00 €	20,00%	5 634,20 €			
Torvillers	Renforcement de l'installation communale d'éclairage public	14/06/19	27 837,00 €	20,00%	5 567,00 €	27 837,00 €	20,00%	5 567,00 €			
Torvillers	Aménagement de la cour d'école et installation d'un jeu de plein air	14/06/19	13 000,00 €	20,00%	2 600,00 €	13 000,00 €	20,00%	2 600,00 €			
Villacerf	Travaux d'entassement et de renforcement des réseaux rue du Four et rue de Souty	14/06/19	23 274,00 €	20,00%	4 655,00 €	23 274,00 €	20,00%	4 655,00 €			
Villechétif	Requalification de la rue du Champ de l'Isle et du Chemin des Bas	14/06/19	320 517,00 €	20,00%	64 103,00 €	320 517,00 €	20,00%	64 103,00 €			
Villechétif	Installation d'abris de touche au stade Léon Cuisin	14/06/19	3 256,00 €	20,00%	651,00 €	3 256,00 €	20,00%	651,00 €			
Sous-total 3								131 210,74 €			

Communes de plus de 2 000 habitants

Rosières-près-Troyes	Construction d'une maison médicale pluridisciplinaire	14/06/19	1 719 170,00 €	20,00%	343 834,00 €	859 585,00 €	20,00%	171 917,00 €	859 585,00 €	20,00%	171 917,00 €
Saint-Julien-les-Villas	Aménagement d'une voirie de desserte d'un équipement structurant et de places de stationnement sur le site du Canal sans eau	14/06/19	396 815,00 €	20,00%	79 363,00 €	396 815,00 €	20,00%	79 363,00 €			
Sous-total 4								251 280,00 €			171 917,00 €

TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4)

479 928,74 €

Rappel des fonds de concours attribués au titre du dispositif de cofinancement structurant en 2018 avec reliquats en 2019 (confirmés par décision du 18/03/2019)

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Conseil communal du	Total de l'opération			Programme 2019				
			Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours sollicités	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués		
Bréviandes	Aménagement d'un terrain de football et de vestiaires	12/10/18	1 173 956,86 €	20,00%	234 791,37 €	586 978,43 €	20,00%	117 395,69 €		
Lusigny-sur-Base	Construction d'une structure d'accueil périscolaire et extrascolaire	12/10/18	1 487 398,80 €	20,00%	297 479,76 €	743 699,40 €	20,00%	148 739,88 €		
Saint-André-les-Vergers	Requalification de l'Avenue du Maréchal Leclerc	26/06/18	1 485 851,00 €	20,00%	297 170,20 €	707 500,50 €	20,00%	141 500,10 €		
Saint-Julien-les-Villas	Salles multifonctions - accueil périscolaire et extrascolaire	12/10/18	972 434,76 €	20,00%	194 486,95 €	486 217,38 €	Prorata	84 048,19 €		
Troyes	Requalification du quartier Turenne	20/12/18	2 727 382,02 €	20,00%	545 476,40 €	2 727 382,02 €	Plafond	200 000,00 €		
	Place de la Tour et ses abords	24/05/18	3 279 357,34 €	20,00%	655 871,47 €	1 519 845,34 €	PF	200 000,00 €		
Sous-total 5								891 483,86 €		

Rappel des fonds de concours attribués au titre du dispositif de cofinancement structurant unique en 2018 avec reliquats en 2019 (confirmés par décision du 18/03/2019)

Maître d'ouvrage	Intitulé de l'opération	Conseil communal du	Total de l'opération			Programme 2019				
			Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours sollicités	Assiette éligible	Taux attribué	Fonds de concours attribués		
Pont-Sainte-Marie	Création d'un pôle énergie Cheval - phase 1 : réhabilitation de la fiche	20/12/18	1 551 564,70 €	27,19%	421 874,44 €	775 782,39 €	27,19%	210 937,22 €		
Sous-total 4								210 937,22 €		

TOTAL (5 + 4)

1 102 421,08 €

TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 4)

1 582 549,82 €